COMPTE RENDU DE LA REUNIOIN DU 17 JANVIER 2022

Présents : Junius C, Douin Y, Hakin L, Rousch H, Croes D, Meyers L, Vincent JM, D. Maurage

Excusée : C. Blétard

1. **Dossier Charlier** :

* L’ASBL MAJP a été invitée, dans le cadre de ce dossier, par la Province de Liège afin de faire un point sur la situation.
* La Province a fait des investigations et n’a pas encore fait de réponse officielle à l’intéressé. Cette réponse devrait lui être communiquée dans les prochains jours.
* Il résulte de cette réunion que :

1. Le subside pour 2020-2021 sera versé car tout a été fait dans les règles et sans remarque de la Province.
2. Une nouvelle convention a été signée pour une durée de 3 ans, soit pour la période de 2021 à 2023. Est donc inclus dans cette convention l’année 2021 qui en raison du dossier avait été momentanément bloquée.

Quelques ajustements ont été fait, ceux-ci concernent principalement des modifications de termes qui sont du au respect de la législation actuelle.

1. Parallèlement, un avenant à la convention d’occupation des locaux a été rédigé. Il est maintenant clairement stipulé que la salle ne pourra pas être louée dans le cadre de manifestations autres que la pratique du tennis de table (bal, fancy-fair, mariage,…).
2. Comme il avait été proposé lors de l’AP, les vérificateurs aux comptes mandatés par l’assemblée provinciale de septembre 2020, viendront contrôler les comptes de l’ASBL pour les trois derniers exercices clôturés.
3. **Championnats provinciaux** :

* Ceux-ci se sont déroulés de manière impeccable. Pour toutes les compétitions, les horaires ont été respectés et la compétition ne s’est jamais prolongée au-delà de 19.00 (compétition jeunes).
* Le covid n’a pas eu trop d’impact sur les inscriptions, juste une petite diminution en doubles est constatée.
* Les inscriptions en quelques chiffres et comparées avec celles de la dernière édition.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| E et D | Simple | Double |
| 2022/2020 | 63/72 | 41/69 |
|  |  |  |
| C et B |  |  |
| 2022/2020 | 57/59 | 53/67 |
|  |  | |
| Jeunes | 191/165 (simple et double) | |

* Si l’on compare les chiffres aux autres provinces et plus spécialement au niveau des inscriptions en jeunes, pour BBW 238, Liège 191, Namur 114, Hainaut 113 et Luxembourg 87. Ce qui fait de notre province un bon élève.
* Si les mesures covid semblaient un peu contraignantes, elles n’ont pas eu d’impact sur la compétition car les participants et les accompagnants ont, dans l’ensemble, bien respecté les règles (CST et port du masque). Seul l’incompréhension de certains en matière de coaching, autorisé pour les moins de 18 ans, tandis qu’interdit pour les autres.

1. **Internationaux de Liège** :

* La difficulté d’hébergement, liée aux mesures sanitaires, est un problème majeur pour l’instant.
* Nous confirmons le maintien de la compétition ; toutefois nous prendrons une décision ultime au 1-3-2022 en fonction du protocole sport qui sera en vigueur à cette date.

1. **Organisation du Comité Provincial** :

Lors de l’Assemblée Provinciale de fin de saison, tous les membres du CP seront sortants et ceux qui poseront leur candidature seront rééligibles.

Si Yves Douin a, lors de l’assemblée provinciale de septembre, annoncé qu’il ne serait plus candidat à la présidence, d’autres membres n’ont pas encore pris leur décision quant à une nouvelle candidature au CP.

Il est à espérer que des nouveaux membres poseront leur candidature pour compléter l’équipe.

L’organisation de différentes commissions est abordée, dont les jeunes et l’arbitrage.

1. **Divers** :

* Une décision quant au maintien du critérium national sera prise après le prochain Codeco.
* Open de Belgique

Les inscriptions ont été clôturées ce samedi 16/01. Les inscriptions ont dépassé les quotas et certaines ne pourront pas être prises en compte.

La formule a subi de fortes modifications, puisqu’il n’y aura qu’une compétition en simple pour les filles et les garçons ; les doubles et la compétition par équipes ayant été supprimées.

Une autre difficulté est la mise en place des salles. En effet l’organisation ne disposera que d’une seule nuit pour mettre tout en place. De plus les Championnats de Belgique Jeunes auront lieu le même week-end sans modification dans l’organisation.

* Suite à un courrier de Welkenraedt concernant la demande d’arrêt de la compétition face à la vague Omicron, une analyse de la dernière journée de championnat a été faite. Il n’y a que 6 forfaits enregistrés sur l’ensemble des provinciales. Il n’y a donc pas d’impact plus conséquent sur le déroulement de la compétition.
* Il reste deux PPM à attribuer. Ils sont programmés le 20 février et le 20 mars. Nous vous sollicitions pour l’organisation et vous pouvez prendre contact ave D Maurage (0485/51.55.75) pour tout renseignement utile.
* A ce jour la situation des affiliés en Province de Liège est de 3369 pour 3345 en fin de saison passée. Elle est de 3002 joueurs pour 3047 en fin de saison passée.

Pour l’Aile Francophone, le nombre d’affiliés est de 15721 pour 15456 fin de saison passée.